

## SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE.

On trouvera dans l'annexe n° 3 le rapport du service météorologique, préparé par le surintendant, M. Carpmael, depuis le 1er janvier jusqu'au 30 novembre dernier. Durant ce laps de temps 34 stations ont été ajoutées à la liste. Le gouvernement d'Ontario ayant discontinué la subvention accordée aux lycées, neuf stations de ces lycées ont cessé de faire des observations. Il a été distribué, pendant les neuf mois, 404 avis de tempêtes, dont 321 se sont vérifiés. Un crédit de \$55,000 a été voté pour ce service, et les dépenses se sont élevées à \$54,162.82.

## OBSERVATOIRES.

On trouvera annexés au rapport du service météorologique, les rapports des directeurs de l'observatoire magnétique de Toronto et des observatoires de Saint-Jean, Québec, Kingston et Montréal. Il a été déboursé \$1,818.28 pour l'observatoire magnétique de Toronto, et \$500 pour chacun des observatoires de Montréal et de Kingston. La dépense totale pour le service météorologique et celui des observatoires, s'est élevée, pendant le dernier service, à \$59,981.10. Une courte esquisse du service météorologique est annexée au rapport du surintendant, M. Carpmael.

## LEVÉE HYDROGRAPHIQUE DE LA BAIE GEORGIENNE.

Le rapport du commandant d'état-major Boulton, M. R., sur les travaux hydrographiques exécutés pendant la dernière saison, forme l'annexe n° 2 du présent rapport. Un crédit de \$18,000 a été voté pour les opérations de la dernière saison, lequel, ajouté à ceux des années précédentes, donne un crédit total de \$120,000, pour ce service. Les dépenses du dernier exercice se sont élevées à \$19,468.13. Voici ce que le service a coûté jusqu'ici :—

Année 1882-83.....	\$ 77 81
do 1883-84.....	26,745 54
do 1884-85.....	20,454 68
do 1885-86.....	17,759 36
do 1886-87.....	21,592 55
do 1887-88.....	19,468 13
Au 8 décembre 1888.....	9,519 21
	<u>\$115,617 28</u>

## RÉCOMPENSES POUR SAUVETAGE DE VIES ET SERVICE DES BATEAUX DE SAUVETAGE.

Le parlement a voté le crédit ordinaire de \$3,000 pour ce service, et il a été dépensé durant le dernier exercice une somme de \$6,876.38. Le supplément contient une liste des gens qui ont reçu du gouvernement canadien, du gouvernement de Sa Majesté, ainsi que de gouvernements étrangers, des récompenses ou témoignages de reconnaissance pour leur dévouement à sauver la vie des naufragés en mer,—ainsi qu'une liste des récompenses accordées pour le sauvetage de vies sur les côtes du Canada.

On trouvera à l'annexe n° 7 du présent rapport, un relevé indiquant les stations de bateaux de sauvetage établies en Canada, ainsi que des détails sur ces bateaux, leurs équipages, leur équipement et leurs services.